

Les effets de la relève

Une analyse empirique de
l'efficacité du Service de relève



Paul Schiller Stiftung

Fin 2023, en collaboration avec la Fondation Paul Schiller, le Service de relève Suisse a mené une enquête auprès de ses clientes et clients, afin d'évaluer l'impact des prestations auprès des personnes concernées et de leurs proches. L'institut de recherche Sotomo a réalisé et en a analysé les résultats. L'analyse fournit des résultats impressionnantes quant à la valeur élevée des offres de prise en charge du Service de relève. La présente publication classe ces résultats au moyen d'une réponse de gestion (*management response*) des deux mandants avant que l'institut de recherche ne tire des conclusions détaillées.

Impressum

@2024

Auteures/Auteurs Etude Sotomo

Elia Heer, Gordon Bühler
Sotomo, Dolderstrasse 24, 8032 Zurich

Renseignements

Service de relève Suisse
Schwarztorstrasse 32, 3007 Berne

Udo Michel, comité Service de relève Suisse / directeur Service de relève canton de Berne
031 382 01 66, udo.michel@entlastungsdienst.ch

Kim Böhnen, communication
058 680 21 53, kim.boehnen@entlastungsdienst.ch

Proposition de citation:

Service de relève Suisse & Fondation Paul Schiller (éditeurs) (2024). Les effets de la relève. Une analyse empirique de l'efficacité du Service de relève. Zurich.

Préface des mandants – *management response*

Le Service de relève Suisse est une association à but non lucratif, qui soutient des personnes de tout âge souffrant de handicaps psychiques et physiques. Cette offre vise à améliorer la qualité de vie des personnes encadrées et à décharger les personnes proches aidantes. Pour être en mesure d'évaluer l'impact de son engagement, le Service de relève a chargé Sotomo de mener une enquête auprès de ses clientes et clients.

L'enquête a été soutenue financièrement et accompagnée sur le plan du contenu par la Fondation Paul Schiller.

Les premiers résultats de l'enquête ont été présentés et discutés le 30 octobre 2023 lors d'une conférence à l'Académie Paulus.

À cet égard, nous remercions Sotomo pour l'agréable collaboration de même que la Fondation Paul Schiller pour son infatigable soutien et son grand engagement.

Le Service de relève fournit des prestations d'assistance

L'assistance ou l'accompagnement soutient les personnes (âgées) dans l'aménagement d'un quotidien créateur de sens tout en encourageant leur participation à la vie sociale. À côté de l'aide apportée (prestation de services) et des soins prodigués (traitement médical), elle représente une forme indépendante de soutien aux êtres humains.

L'assistance poursuit trois objectifs généraux : l'autonomie au quotidien, le bien-être psycho-social et le fait de se sentir en sécurité. L'assistance comprend un travail relationnel attentionné, , une orientation de l' action sur la personne, qui la soutient et l'encourage, ainsi que des actions concrètes qui répondent à ces exigences. L'assistance est polyvalente et ne peut pas être énumérée de manière exhaustive. Une bonne prise en charge renforce dès lors l'autonomie personnelle, assure la gestion du ménage, favorise l'organisation du quotidien et contribue à l'entretien des contacts sociaux.

Le Service de relève assume les tâches d'assistance afin de décharger les proches et, à ce titre, s'oriente selon cette notion de l'assistance. Ainsi, il apporte une précieuse contribution à l'accomplissement des objectifs précités.

Le Service de relève favorise la qualité de vie des personnes aidées

La prise en charge par le Service de relève a pour effet, chez les personnes aidées, d'améliorer la qualité de vie et du bien-être dans nombre de situations et domaines de vie différents, en particulier quand il s'agit de la santé mentale, de la sensation de pouvoir vivre une vie bien remplie, ou encore lorsqu'il en va d'un quotidien structuré. Ainsi, le Service de relève couvre les principaux champs d'action liés à une bonne assistance selon le Guide pour une bonne prise en charge des personnes âgées (2020).

Le Service de relève déploie un effet préventif sur la relation entre les personnes aidées et leurs proches

Le Service de relève favorise la santé psychique et renforce la capacité à prendre soin de soi des personnes aidées tout comme des personnes proches aidantes. Il crée des marges, des espaces de liberté pour les personnes proches aidantes qui peuvent compter sur la qualité des prestations d'assistance du Service de relève. Ce dernier contribue donc à stabiliser les situations éprouvantes de prise en charge et, partant, diminue le risque de violence domestique.

Le Service de relève encourage la conciliation entre assistance et activité professionnelle

Le Service de relève contribue au maintien de l'intégration professionnelle des personnes proches aidantes. En effet, près de la moitié des proches bénéficiant d'une aide exercent souvent, voire très souvent une activité lucrative pendant que les collaboratrices et les collaborateurs du Service de relève s'occupent de la personne qui doit être aidée. Ceci laisse à penser que l'engagement du Service de relève dispose d'un potentiel, celui notamment de faciliter la conciliation entre tâches d'assistance et profession et, par là même, de contribuer à une meilleure prévoyance vieillesse des personnes proches aidantes.

Le Service de relève réduit le nombre d'entrées dans un home

Le Service de relève contribue au fait que les personnes aidées puissent rester longtemps chez elles. Ainsi, les transferts vers des institutions résidentielles peuvent être retardés ou même évités, ce qui permet d'alléger le système de santé tant sur le plan financier que sur celui du personnel.

Le Service de relève doit être à la disposition de toutes les personnes proches aidantes

L'enquête menée par Sotomo montre que le Service de relève est d'une importante utilité sociale. La bonne préparation et la qualification correspondante dont font preuve les personnes chargées de l'accompagnement contribuent de manière déterminante à la qualité de travail prisée chez le Service de relève.

Le soutien apporté aux personnes fragiles, en particulier aux personnes âgées, s'avère toujours plus important. Le développement des prestations ménagères ne peut pas à lui seul être suffisant, il faut davantage de prise en charge et de répit financièrement supportables pour les personnes proches aidantes dans toute la Suisse.



Erika Gerber
Présidente
Service de relève Suisse



Maja Nagel Dettling
Membre du conseil de fondation
Fondation Paul Schiller

Les effets de la relève

Une analyse empirique de
l'efficacité du Service de relève

Juin 2024

1	Les effets de la relève	3
1.1	À propos de cette étude	3
1.2	Principaux résultats en bref	4
2	Forme d'assistance	5
2.1	Priorité aux activités qui donnent un sens à la vie	5
2.2	Prestations adaptées aux besoins des personnes âgées	7
3	Soutien aux personnes proches aidantes	9
3.1	Activité lucrative fréquemment exercée par les proches aidé·e·s	9
3.2	Amélioration de la qualité de vie grâce à la décharge apportée	11
3.3	Souhait d'une décharge supplémentaire	14
4	Impact sur les personnes aidées	16
4.1	Amélioration de la santé mentale et vie plus épanouie	16
4.2	Entrées en home évitées grâce à l'assistance du SR	18

Les effets de la relève

IMPRESSUM

Les effets de la relève, juin 2024

Mandat: Service de relève Suisse

Exécution: Sotomo, Dolderstrasse 24, 8032 Zurich.

Équipe de projet: Elia Heer, Gordon Bühler

Les effets de la relève

1.1 À PROPOS DE CETTE ÉTUDE

Le Service de relève Suisse (SR) est une association à but non lucratif, qui soutient des personnes de tout âge souffrant de handicaps psychiques et physiques. Cette offre vise à améliorer la qualité de vie des personnes aidées et à décharger les personnes proches aidantes. Pour être en mesure d'évaluer l'impact de son engagement, le Service de relève a chargé Sotomo de mener une enquête auprès de ses clientes et clients. Le questionnaire a été élaboré en collaboration avec la Fondation Paul Schiller.

L'enquête a été menée entre le 9 septembre et le 22 novembre 2023. À cette occasion, aussi bien les personnes aidées que les personnes proches aidantes ont été interrogé·e·s au moyen de questionnaires écrits (envoi par courrier). Ont pris part à cette enquête 344 personnes aidées (26% des personnes contactées) et 372 personnes proches aidantes (28%). Le présent rapport d'étude met en lumière des résultats pertinents pour le public.

1.2 PRINCIPAUX RÉSULTATS EN BREF

Quelques heures de soutien suffisent déjà à produire un grand impact

La moitié des clientes et des clients ne font appel au Service de relève que huit heures ou moins par mois (fig. 1). Toutefois, ce soutien induit une amélioration de l'état émotionnel chez presque toutes les personnes proches aidantes (fig. 5). Par ailleurs, les personnes proches aidantes recourent de ce fait de l'énergie, ce qui leur permet de continuer à se consacrer à leurs tâches d'assistance (fig. 7). Enfin, près de la moitié des proches bénéficiant de décharge exercent souvent, voire très souvent une activité rémunératrice, pendant que les collaboratrices et les collaborateurs du SR s'occupent de la personne prise en charge (fig. 4). Cela suggère que le type d'assistance privilégié par le Service de relève dispose d'un potentiel, celui notamment de faciliter la conciliation entre tâches d'assistance et profession.

La prise en charge par le Service de relève évite l'entrée en institution des personnes âgées

La prise en charge par le Service de relève a pour effet, chez les personnes aidées, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être dans nombre de situations et domaines de vie différents, en particulier quand il s'agit de la santé mentale, de la sensation de pouvoir vivre une vie bien remplie, ou encore lorsqu'il en va d'un quotidien structuré (fig. 9). Pour plus de quarante pour cent des personnes âgées prises en charge, l'assistance assurée par le Service de relève empêche une entrée potentielle en institution grâce à une meilleure qualité de vie des personnes accompagnées et à un allègement des tâches dévolues aux personnes proches aidantes (fig. 11).

Forme d'assistance

Ce chapitre montre quelles sont les différentes formes qu'est censée revêtir la prise en charge par le Service de relève et comment celle-ci est adaptée en conséquence à l'âge des personnes aidées.

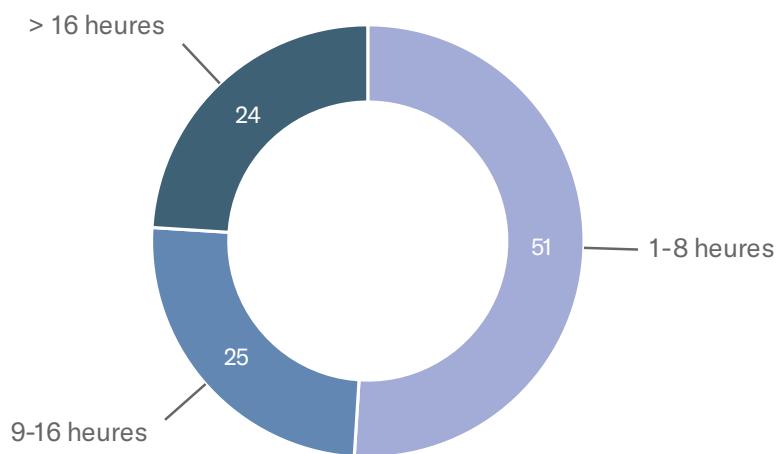
2.1 PRIORITÉ AUX ACTIVITÉS QUI DONNENT UN SENS À LA VIE

Les collaboratrices et les collaborateurs du Service de relève ne passent en règle générale que peu d'heures par semaine auprès des personnes dont elles·ils prennent soin. Comme le montre l'illustration 1, les collaboratrices et collaborateurs assument la prise en charge, pour la moitié des personnes aidées, pendant huit heures ou moins par mois, soit en moyenne pas plus de deux heures par semaine. Pour environ un quart des personnes aidées, les collaboratrices et collaborateurs effectuent 9 à 16 heures, soit plus de 16 heures par mois.

Les effets de la relève

Nombre d'heures d'assistance par mois (fig. 1)

«Combien d'heures le Service de relève est-il intervenu chez vous le mois dernier?»



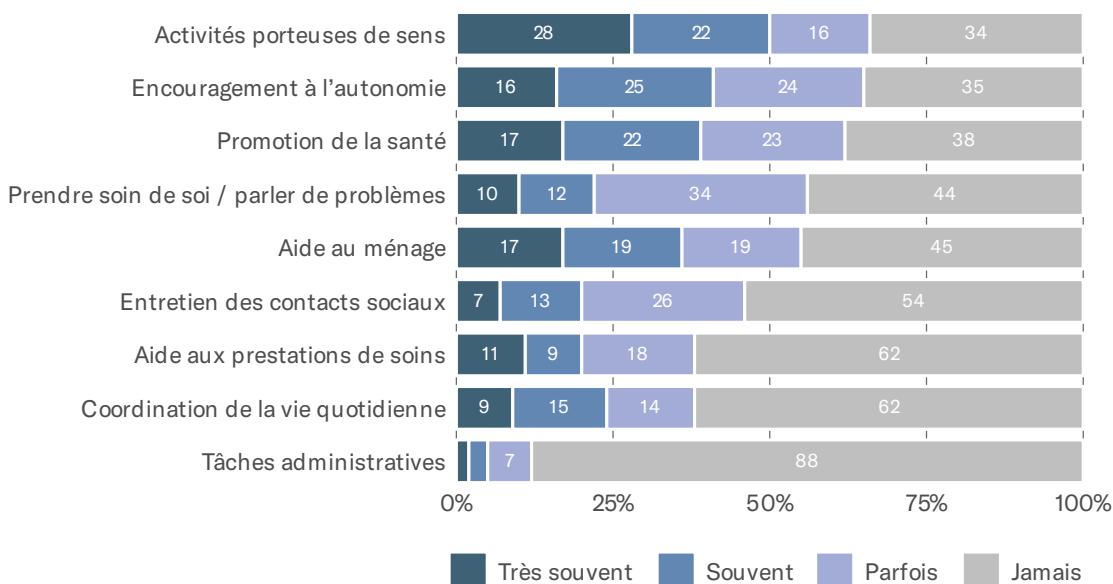
L'illustration 2 donne un aperçu des différents domaines dans lesquels les collaboratrices et collaborateurs du Service de relève apportent leur soutien aux personnes aidées. Tout en haut du graphique figurent des activités porteuses de sens comme jouer, faire de la musique, peindre ou lire. Pour la moitié des personnes encadrées, ces activités sont souvent ou très souvent au premier plan lors des visites du Service de relève. Suivent ensuite «Encouragement à l'autonomie» et «Promotion de la santé» (p. ex. se mouvoir ensemble), activités pour lesquelles respectivement 41% et 39% de personnes interrogées ont répondu que les collaboratrices et collaborateurs du Service de relève les ont souvent ou très souvent soutenues dans ce domaine.

«Soutien aux tâches ménagères» (p. ex. achats, cuisine, nettoyage) de même que «Aide aux prestations de soins» (p. ex. aide lors de la prise des repas, la mise de bas de contention), des tâches centrales dans d'autres services comme Spitex, sont à titre comparatif moins mises en avant par le Service de relève.

Les effets de la relève

Aperçu des prestations (fig. 2)

«Que font les collaboratrices et collaborateurs du Service de relève lorsqu'elles-ils sont chez vous? / Dans quels domaines les collaboratrices et collaborateurs apportent-elles-ils leur soutien à vos proches aidant·e·s?»



Le type de prestations fournies par les collaboratrices et collaborateurs du Service de la relève varie en fonction de la personne concernée, étant toutefois précisé que chaque catégorie ne s'applique, souvent ou très souvent, qu'à une minorité de personnes. Cela montre bien que l'assistance est toujours adaptée à la personne prise en charge ainsi qu'à ces besoins individuels.

2.2 PRESTATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DES PERSONNES ÂGÉES

L'illustration 3 montre comment le suivi personnalisé effectué par le Service de relève peut être adapté concrètement à la situation de vie des personnes accompagnées. Le profil d'assistance des personnes âgées se distingue de celui des mineur·e·s. En effet, des prestations telles que «Aide au ménage» ou «Coordination de la vie quotidienne» sont davantage au premier plan chez les personnes aidées plus âgées que chez les plus jeunes, alors

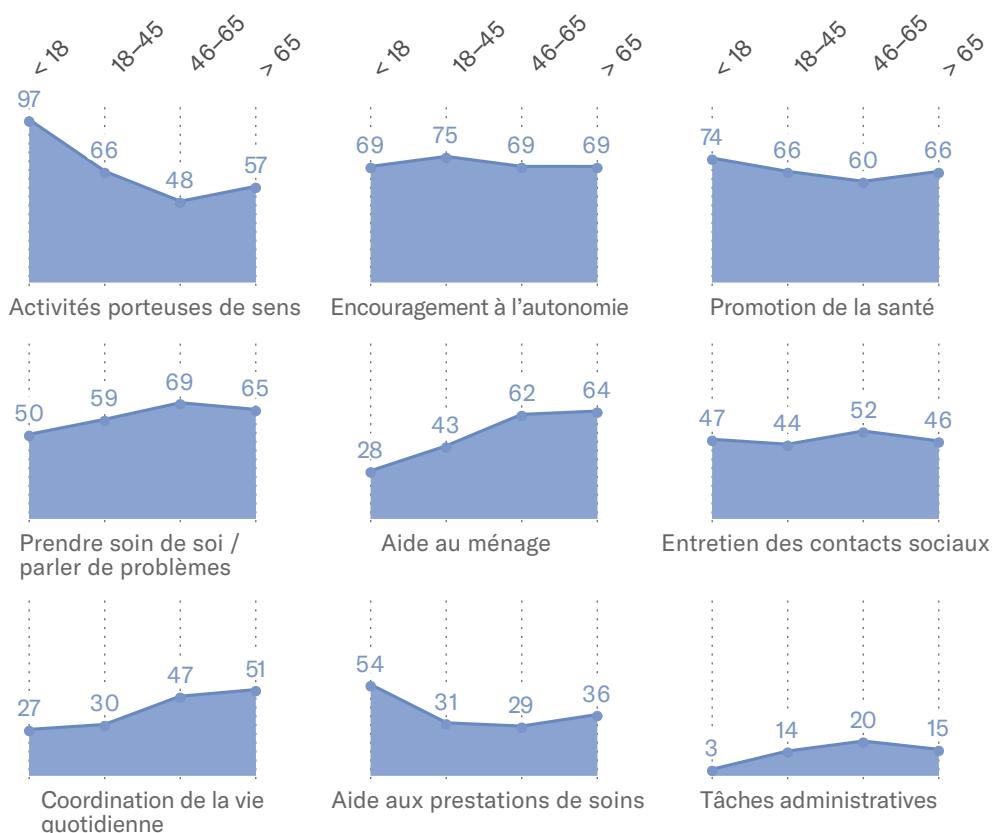
Les effets de la relève

que des activités génératrices de sens comme jouer ou faire de la musique sont plus au centre chez ces derniers.

Cependant, pour les personnes âgées, l'aide assurée par le Service de relève se propose d'encourager le sens donné à la vie et l'autonomie et, partant, va au-delà de la seule couverture des besoins de base en matière de soins. Ainsi, sur l'ensemble des personnes aidées âgées de plus de 65 ans, elles sont encore plus de la moitié (57%) à jouer, faire de la musique, peindre ou lire avec leurs accompagnatrices ou accompagnateurs du Service de relève. En outre, promouvoir l'autonomie ou l'indépendance, discuter ensemble de problèmes représente pour une large majorité des plus de 65 ans, au moins de temps à autre, une partie de l'assistance du Service de relève.

Aperçu des prestations – selon l'âge des personnes aidées (fig. 3)

«Que font les collaboratrices et collaborateurs du Service de relève lorsqu'elles-ils sont chez vous? / Dans quels domaines les collaboratrices et collaborateurs apportent-elles-ils leur soutien à vos proches aidant-e-s?» – Part des personnes qui ont répondu par «Très souvent», «Souvent» ou «Parfois»



Soutien aux personnes proches aidantes

Le présent chapitre se penche sur l'impact du soutien apporté aux personnes proches aidantes et met en lumière leur souhait de se voir encore davantage épaulées.

3.1 ACTIVITÉ LUCRATIVE FRÉQUEMMENT EXERCÉE PAR LES PROCHES AIDÉ·E·S

La décharge des personnes proches aidantes s'inscrit dans les objectifs de base déclarés par le Service de relève. Grâce à l'aide prodiguée par le SR, les proches ont le temps de récupérer et de s'adonner à d'autres activités pour lesquelles ils et elles n'auraient pas trouvé le temps. L'illustration 4 montre que la plupart des proches utilisent ce temps pour se consacrer à des tâches d'organisation. Un peu plus de la moitié, soit 52 pour cent d'entre elles·eux, indiquent qu'elles et·ils le font très souvent ou souvent pendant le temps où les collaboratrices et collaborateurs du Service de relève s'occupent de la personne aidée. Ils et elles sont également très nombreuses·x à déclarer exercer une activité pro-

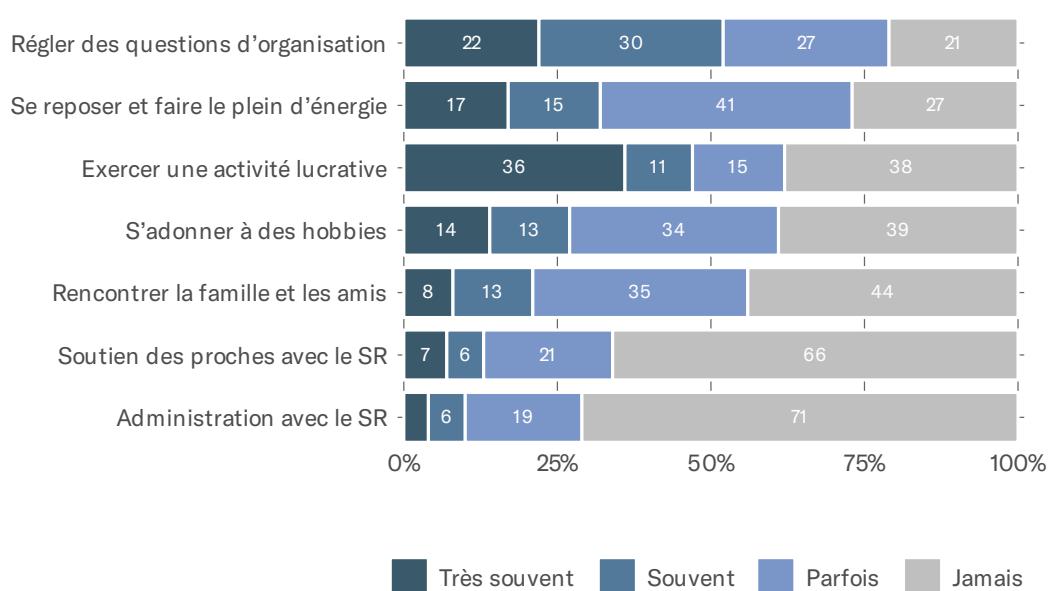
Les effets de la relève

fessionnelle pendant cette période: Onze pour cent le font souvent, 36 pour cent même très souvent. Ces chiffres montrent à l'évidence qu'une prise en charge à l'image du Service de relève a bel et bien le potentiel de promouvoir une meilleure conciliation entre tâches d'assistance et profession.

Les proches qui bénéficient d'une déchargementettent un peu moins souvent leur propre repos au premier plan. En effet, 32 pour cent mettent très souvent ou souvent à profit le temps qu'elles etils gagnent grâce à l'aide du SR pour se reposer et faire le plein d'énergie, alors que 41 pour cent supplémentaires en profitent au moins parfois. 27 pour cent s'adonnent très souvent ou souvent à un loisir, 21 pour cent rencontrent leur famille ou leurs amis. Seul un petit nombre s'occupent (très) souvent, en collaboration avec le SR, des personnes aidées (13%) ou de l'administration et de la coordination avec le Service de relève (10%).

Activités des personnes proches aidantes pendant l'assistance du SR (fig. 4)

«Que faites-vous pendant le temps où les collaboratrices et collaborateurs du Service de relève sont chez votre proche aidé-e?»



3.2 AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE GRÂCE À LA DÉCHARGE APPORTÉE

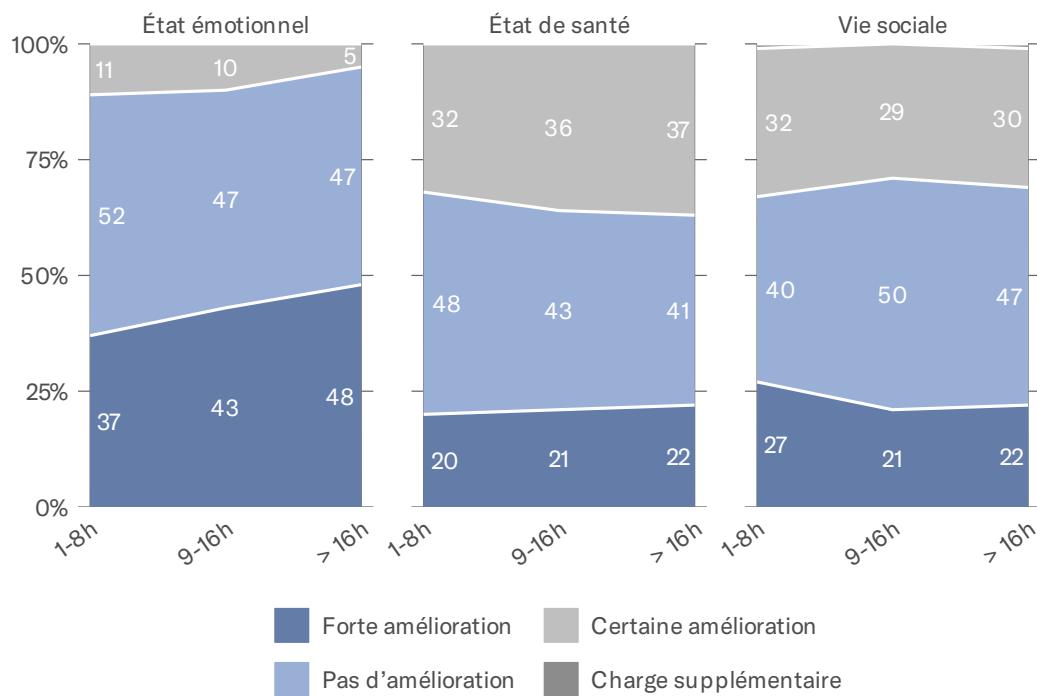
Comme le montre l'illustration 5, la qualité de vie d'une grande majorité des personnes proches aidantes s'améliore grâce au soutien du Service de relève, et ce même si le volume de prestations est faible. Parmi les personnes proches aidantes pour lesquelles le SR assume la prise en charge pendant huit ou moins d'heures par mois, neuf sur dix personnes interrogées ont répondu que la décharge dont elles ont profité avait tout au moins apporté une certaine amélioration au niveau émotionnel. Elles sont même 37 pour cent à ressentir une forte amélioration. Parmi les proches pour lesquels le SR assume la tâche de prise en charge pendant plus de 16 heures par mois, 48 pour cent ont déclaré avoir ressenti une nette amélioration de leur état émotionnel. 47 autres pour cent ressentent une «certaine amélioration».

Au registre de l'amélioration de la qualité de vie dans les domaines «État de santé» et «Vie sociale», il n'est guère possible de reconnaître une différence selon la fréquence d'aide prodiguée. Dans les deux domaines évoqués plus haut, quelque 20 pour cent ou plus de l'ensemble des personnes interrogées ont connu une forte amélioration et près de deux tiers, quant à elles, au moins une certaine amélioration.

Les effets de la relève

Amélioration de la qualité de vie des proches – selon les heures de soutien mensuelles (fig. 5)

«Dans quels domaines le Service de relève contribue-t-il à une amélioration de la qualité de vie?»

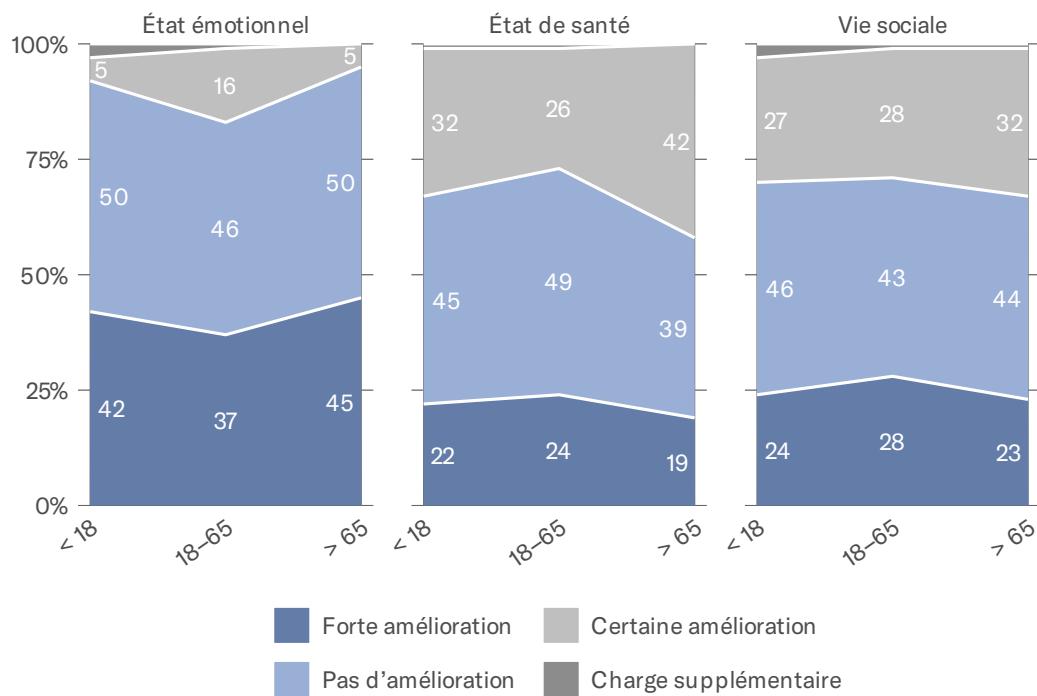


Si l'on compare l'amélioration de la qualité de vie des proches de personnes aidées d'âges différents, on constate que le Service de relève contribue à une nette amélioration de l'état émotionnel, en particulier pour les proches de personnes âgées de plus de 65 ans (fig. 6). En effet, 45 pour cent des proches interrogé·e·s, qui accompagnent des personnes âgées, ont fait mention d'une notable amélioration de l'état émotionnel, 50 autres pour cent d'une certaine amélioration. Par contre, les proches de personnes âgées prises en charge ont été moins nombreuses·x à déclarer que le Service de relève entraînait chez elles·eux une amélioration de l'état de santé ou de la vie sociale.

Les effets de la relève

Amélioration de la qualité de vie des proches – selon l'âge des personnes aidées (fig. 6)

«Dans quels domaines le Service de relève contribue-t-il à une amélioration de la qualité de vie?»

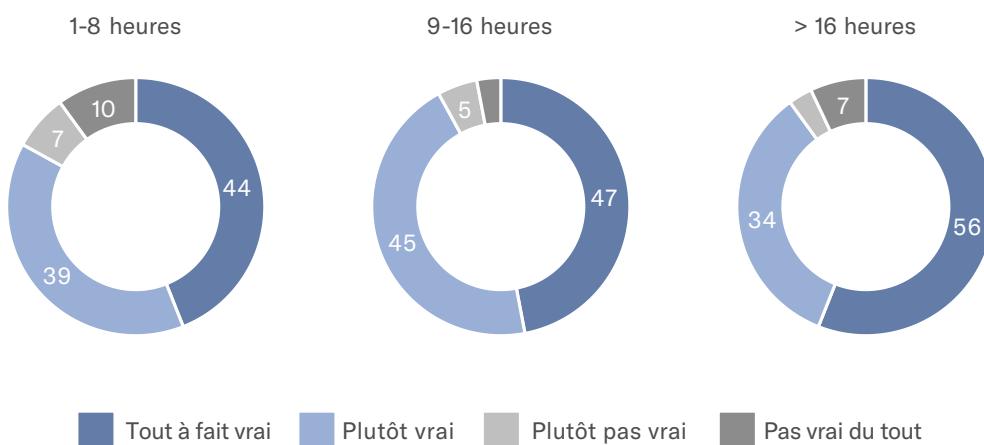


De plus, comme il ressort de l'illustration 7, l'assistance, par le Service de relève, auprès de nombreuses·x proches a pour effet que ces dernières·ers regagnent de l'énergie et sont de nouveau en mesure d'assurer leurs tâches de soutien. Cet exemple montre également que parmi les personnes interrogées déchargées pendant plus de 16 heures, une plus grande partie d'entre elles affirment avoir retrouvé de nouveau plus d'énergie (90% clairement ou plutôt oui). Or même parmi les proches moins souvent soulagé·e·s, 83% ont déclaré avoir clairement ou plutôt retrouvé des forces.

Les effets de la relève

Regagner de l'énergie grâce à une assistance – selon les heures de soutien mensuelles (fig. 7)

«Lorsque les collaborateurs du service de relève sont là, je retrouve de l'énergie pour continuer à accomplir mes tâches auprès de mon proche»



3.3 SOUHAIT D'UNE DÉCHARGE SUPPLÉMENTAIRE

De loin pas toutes les personnes interrogées ne peuvent se permettre autant d'heures de prise en charge comme elles le souhaiteraient. L'illustration 8 le montre d'ailleurs bien, 62 pour cent des personnes interrogées auraient clairement recours ou plutôt plus souvent au Service de relève si elles en avaient les moyens financiers nécessaires. Cette part s'avère particulièrement élevée chez les personnes interrogées disposant d'un revenu du ménage inférieur à 4000 CHF (72%), parmi les proches qui s'occupent des mineur·e·s (81%) de même que parmi les personnes interrogées de la région zurichoise couverte par le Service de relève (81%). Il y a donc lieu de constater, dans le cas traité ici, que de nombreuses personnes souhaitent un soutien qu'elles ne sont pas en mesure de voir se réaliser, faute de moyens financiers.

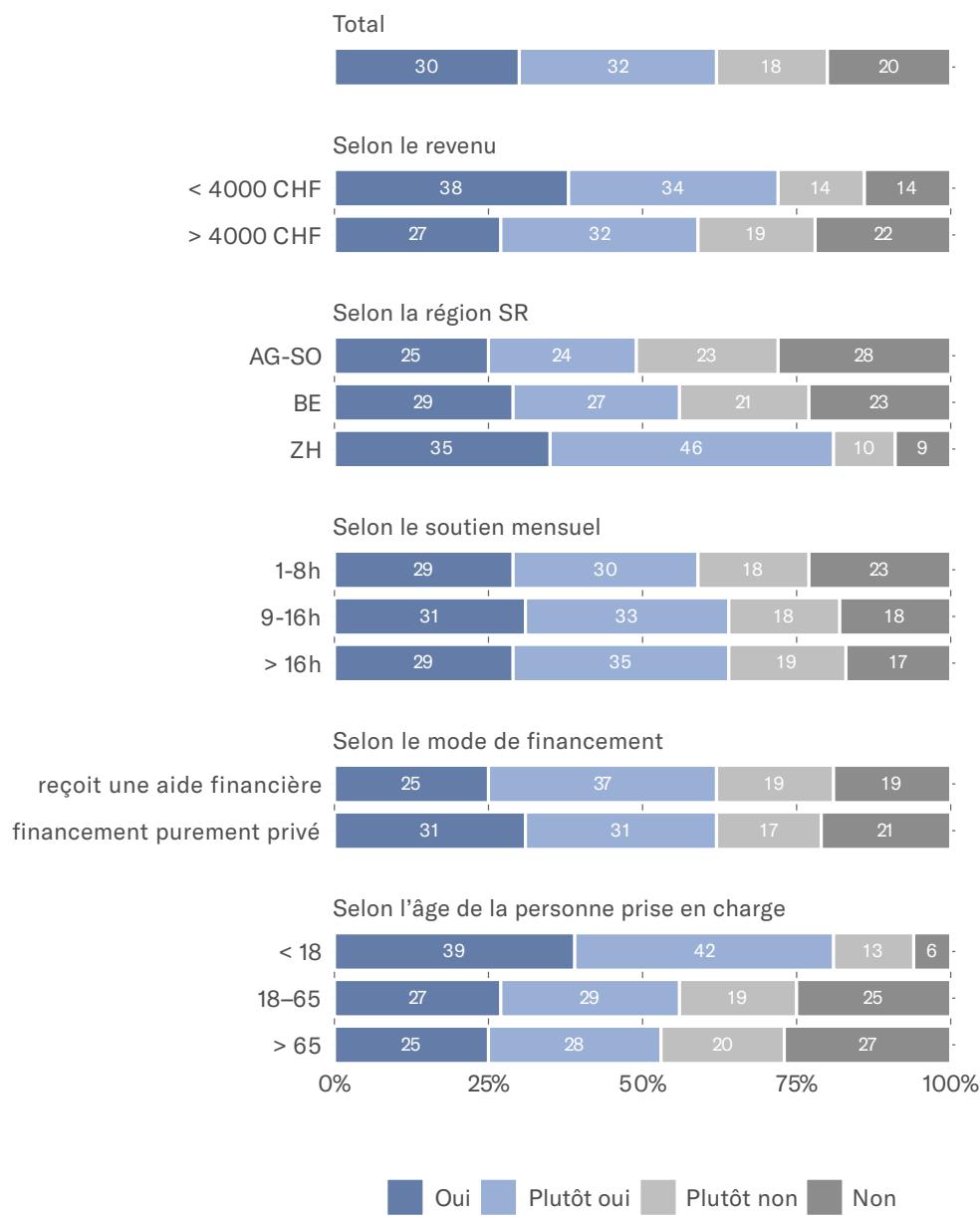
Il est en plus fort probable que d'autres personnes ne font absolument pas appel au Service de relève dès lors que l'argent leur manque. Étant donné que les chiffres exacts à cet égard ne peuvent pas être atteints au moyen d'un questionnaire adressé

Les effets de la relève

aux clientes et clients, le nombre effectif de personnes, qui souhaitent davantage de décharge par le Service de relève qu'elles ne peuvent se permettre, pourrait être encore plus élevé.

Souhait d'une prise en charge supplémentaire par le SR (fig. 8)

«Feriez-vous plus souvent appel au Service de relève si vous en aviez les moyens financiers?»



Impact sur les personnes aidées

Le présent chapitre est consacré à l'effet déployé par le SR sur la qualité de vie des personnes aidées et se penche en particulier sur les entrées en home évitées pour les personnes âgées prises en charge.

4.1 AMÉLIORATION DE LA SANTÉ MENTALE ET VIE PLUS ÉPANOUIE

L'assistance apportée par le Service de relève s'étend au-delà de la couverture des besoins de base en matière de soins, ce qui se reflète aussi dans les réponses relatives à l'impact de l'assistance sur les personnes aidées (voir illustration 9¹). Les améliorations les plus souvent évoquées ne se rapportent pas forcément à la santé physique (61% des personnes interrogées ont mentionné une nette ou certaine amélioration) ou encore à l'ordre dans le ménage (53%). Au lieu de cela, ce sont les domaines liés à la «Santé mentale» (78%) et à une «Vie bien remplie» (78%) qui sont de loin le plus souvent cités.

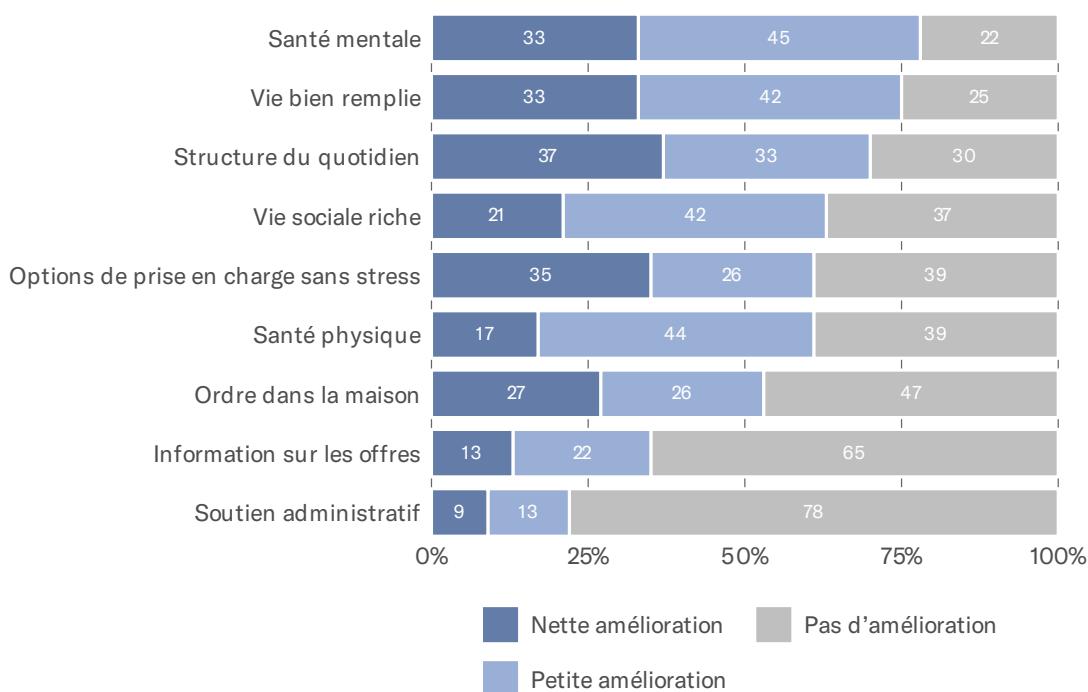
¹Afin d'abréger au maximum le questionnaire des personnes aidées, certaines questions afférentes à l'impact de l'assistance du SR sur les personnes aidées ont été posées aux personnes proches aidantes, comme dans le présent cas.

Les effets de la relève

Par ailleurs, il y a lieu de noter ici le nombre de domaines différents – qui d'habitude ne comprend que quelques heures d'assistance par mois – où la prise en charge par le Service de relève se répercute de manière positive. Sur les sept des neuf domaines interrogés, une majorité de personnes déclarent avoir connu une nette ou certaine amélioration.

Amélioration de la qualité de vie des personnes aidées (fig. 9)

«Dans quels domaines les collaboratrices et les collaborateurs du Service de relève apportent-elles-ils une amélioration de la qualité de vie à leur proche aidant-e?»

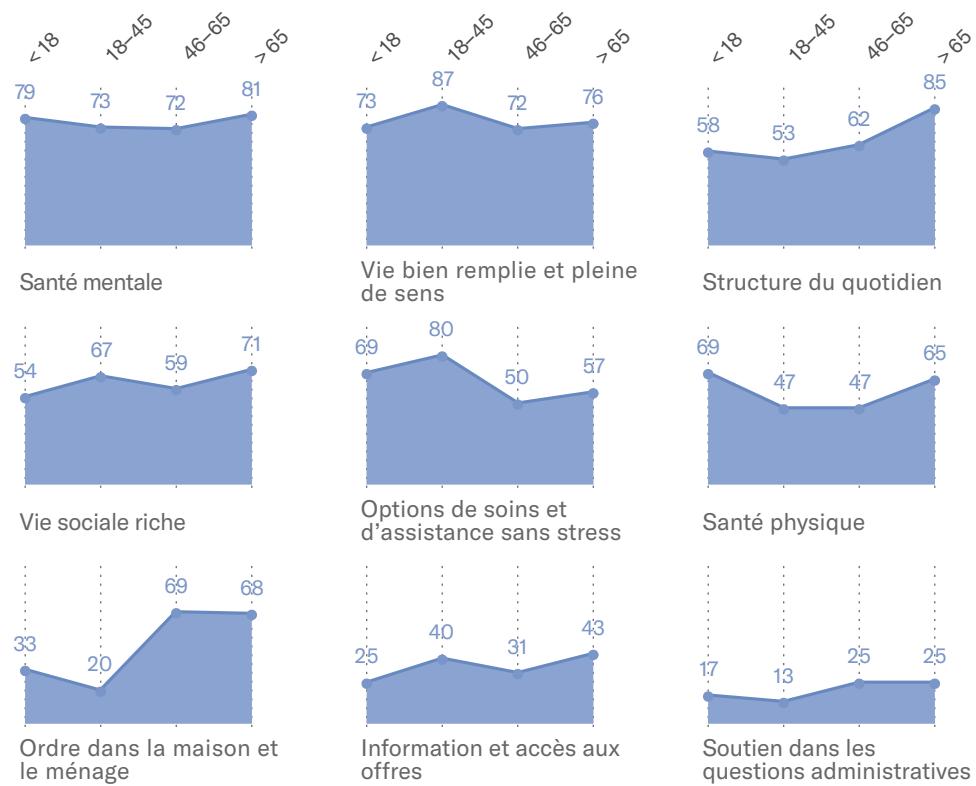


L'illustration 10 montre que la prise en charge par le Service de relève apporte une amélioration aux personnes aidées, en partie selon l'âge dans les différentes situations de la vie dans lesquelles elles se trouvent. Ainsi, de nombreuses personnes âgées profitent dans les domaines «Structure du quotidien» (85%), «Vie sociale riche» (71%), «Santé physique» (65%) ou «Ordre dans la maison et le ménage» (68%). Près des trois quarts à quatre cinquièmes des personnes interrogées, toutes catégories d'âge confondues, ont quant à elles fait état d'une amélioration de leur santé mentale ainsi que d'une vie plus épanouie et plus riche de sens.

Les effets de la relève

Amélioration de la qualité de vie des personnes aidées – selon l'âge des personnes aidées (fig. 10)

«Dans quels domaines les collaboratrices et les collaborateurs du Service de relève apportent-elles-ils une amélioration de la qualité de vie à la personne proche qui vous aide?» Part des personnes qui ont répondu par «Nette amélioration» ou «Certaine amélioration»



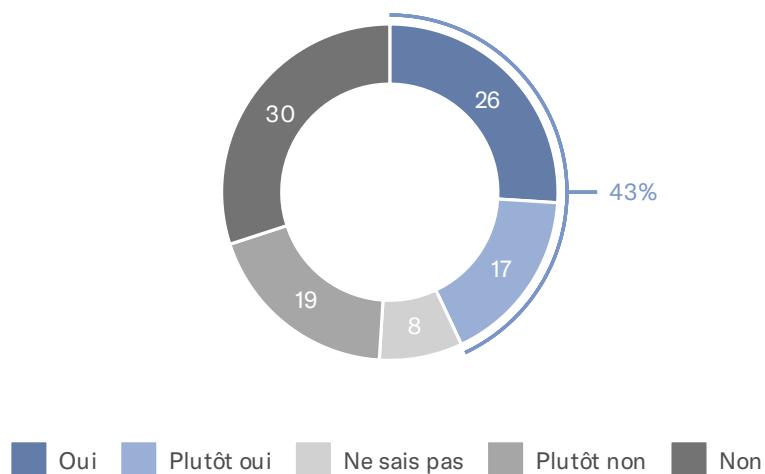
4.2 ENTRÉES EN HOME ÉVITÉES GRÂCE À L'ASSISTANCE DU SR

Pour une partie des personnes âgées, la prise en charge par le Service de relève présente encore un avantage supplémentaire, celui de pouvoir continuer à habiter chez elles et elles ne sont pas contraintes à entrer dans une maison de retraite ou un foyer médicalisé. En ce qui concerne les personnes aidées, âgées de plus de 65 ans, 43 pour cent des proches interrogé·e·s ont indiqué que sans l'appui du Service de relève, la personne aidée devrait entrer en home (voir illustration 11).

Les effets de la relève

Entrée en établissement médico-social évitée chez les personnes aidées de plus de 65 ans (fig. 11)

«Que penseriez-vous si vous n'aviez pas de soutien du Service de relève: votre proche aidé·e devrait-elle·il alors entrer dans un home de soins ou une autre institution?»



Dans le même ordre d'idées, non seulement l'amélioration de la santé mentale et physique des personnes aidées semble être un facteur explicatif, mais également, comme le montre l'illustration 7, le fait que les personnes proches aidantes puissent, grâce au Service de relève, de nouveau faire le plein d'énergie pour être en mesure d'assumer leurs tâches d'assistance. Ces résultats indiquent qu'un développement des offres d'assistance ou de soutien pourrait contribuer à une réduction des coûts de la santé en Suisse.

CWOTCS